



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interdépartementale des routes Atlantique

Monsieur Mickaël COURREGES
Président de l'ASCE 86

15 rue Arthur Ranc
86000 POITIERS

Olivier VERNIEUWE

Responsable du cabinet de direction
olivier.vernieuwe@developpement-durable.gouv.fr
05 57 81 65 35

Bordeaux, le

19 MARS 2024

En réponse à votre demande du 18 mars 2024, je vous informe que j'accorde une autorisation spéciale d'absence aux agents DIRA, qui en feront la demande, pour qu'ils puissent participer à l'assemblée générale ordinaire de l'ASCE 86 qui aura lieu le :

**le vendredi 29 mars 2024 de 9 h à 12 h
salle Aunis / Saintonge de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
15 rue Arthur Ranc à POITIERS**

Les agents, éventuellement élus le vendredi 29 mars matin, membres du comité directeur, sont également autorisés à participer à la première réunion 2024 du bureau qui se déroulera l'après-midi du vendredi 29 mars 2024.

Les participants devront en informer leurs responsables d'unités suffisamment tôt pour qu'ils puissent vérifier qu'aucune nécessité de service ne s'oppose à cette absence.

Par ailleurs je vous rappelle que les agents ne sont pas autorisés à utiliser les véhicules de service pour participer à cette réunion. En effet, toute utilisation abusive des véhicules de l'administration pourrait engager la responsabilité personnelle des agents concernés.

Vous avez également invité le directeur à assister à l'assemblée générale. Étant retenu par d'autres obligations, il ne pourra pas y assister. Je vous prie de bien vouloir l'en excuser.

Pour le directeur et par délégation,
Le secrétaire général



Sylvain DIEMER